

AVIS AU PUBLIC

Engagement d'étudiants 2025

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bous-Waldbredimus a le plaisir de vous informer que la commune se propose d'engager des élèves et étudiants pendant les vacances d'été.

Uniquement les **élèves et étudiants habitant sur le territoire de la commune de Bous-Waldbredimus, âgés entre 16 et 25 ans le jour de début du contrat, inscrits dans un établissement d'enseignement et suivant de façon régulière un cycle d'enseignement à plein temps** peuvent postuler.

L'engagement est limité à deux semaines par élève ou étudiant en tenant compte des périodes d'occupation suivantes :

- du 21.07.2025 au 01.08.2025
- du 04.08.2025 au 15.08.2025
- du 18.08.2025 au 29.08.2025
- du 01.09.2025 au 12.09.2025

Le nombre d'engagements par élève/étudiant est limité à deux. Les candidatures d'élèves/étudiants ayant déjà été occupés (en les communes de Bous, Waldbredimus ou Bous-Waldbredimus) à deux ou plusieurs reprises ne pourront pas être acceptées.

Les élèves et étudiants ne sont employés que dans la mesure des besoins de l'administration communale.

Les prestations consistent en des travaux de nettoyage et d'entretien de moindre envergure.

La durée de travail est de 8 heures par jour (7:00 - 16:00 heures) et de 40 heures par semaine.

La rémunération est de 80 % du salaire social minimum, gradué en raison de l'âge.

Le formulaire de demande est disponible au secrétariat communal ainsi que sur notre site internet.

Pour les élèves mineurs, la demande doit être contresignée par une personne disposant de l'autorité parentale.

Les demandes sont à adresser au collège échevinal avant le 02 mai 2025.

Les demandes non conformes aux prescriptions susmentionnées ne pourront être retenues.

L'engagement est régi par

- la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail, et notamment son titre 5 portant sur l'emploi des élèves et étudiants pendant les vacances scolaires
- la décision du Conseil communal du 27 mars 2025 portant fixation des conditions d'engagement d'étudiants pour l'année 2025

Pour toute question supplémentaire, veuillez-vous adresser à notre service des ressources humaines (28 86 04 - 116).

Bous, le 03 avril 2025
pour le Collège des bourgmestre et échevins :

s. le Bourgmestre

s. le Secrétaire

Candidature à un Job d'étudiant - 2025

Conformément à la décision du Conseil communal du 27 mars 2025 portant fixation des conditions d'engagement d'étudiants pour l'année 2025,

je soussigné(e)

Nom, Prénom : _____

N°, rue : _____

Code Postal, Localité : **L-** _____

N° de téléphone : _____

Adresse email : _____

Date de naissance : _____

Etablissement scolaire visité : _____

pose ma candidature pour un job étudiant pendant la/les période(s) suivante(s) :

☐ du 21.07.2025 au 01.08.2025

☐ du 04.08.2025 au 15.08.2025

☐ du 18.08.2025 au 29.08.2025

☐ du 01.09.2025 au 12.09.2025

**Veillez cocher toutes les cases
pendant lesquelles vous êtes
disponible**

Signature du demandeur :

_____ le _____
Localité Date Signature

**Signature d'un titulaire de l'autorité parentale :
(si nécessaire)**

_____ le _____
Localité Date Signature

Le présent formulaire est à retourner pour le 02 mai 2025 au plus tard.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Date entrée